

LES CHIFFRES TRIMESTRIELS DE L'EMPLOI



1^{er} trimestre 2015

Ce document traite de l'offre et de la demande d'emploi en Nouvelle-Calédonie au premier trimestre 2015.

Le terme « demande » concerne ici des Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) qui sont les demandeurs actifs en fin de mois, aussi nommé « stock ». L'indicateur est donné en moyenne mensuelle pour lisser les variations saisonnières.

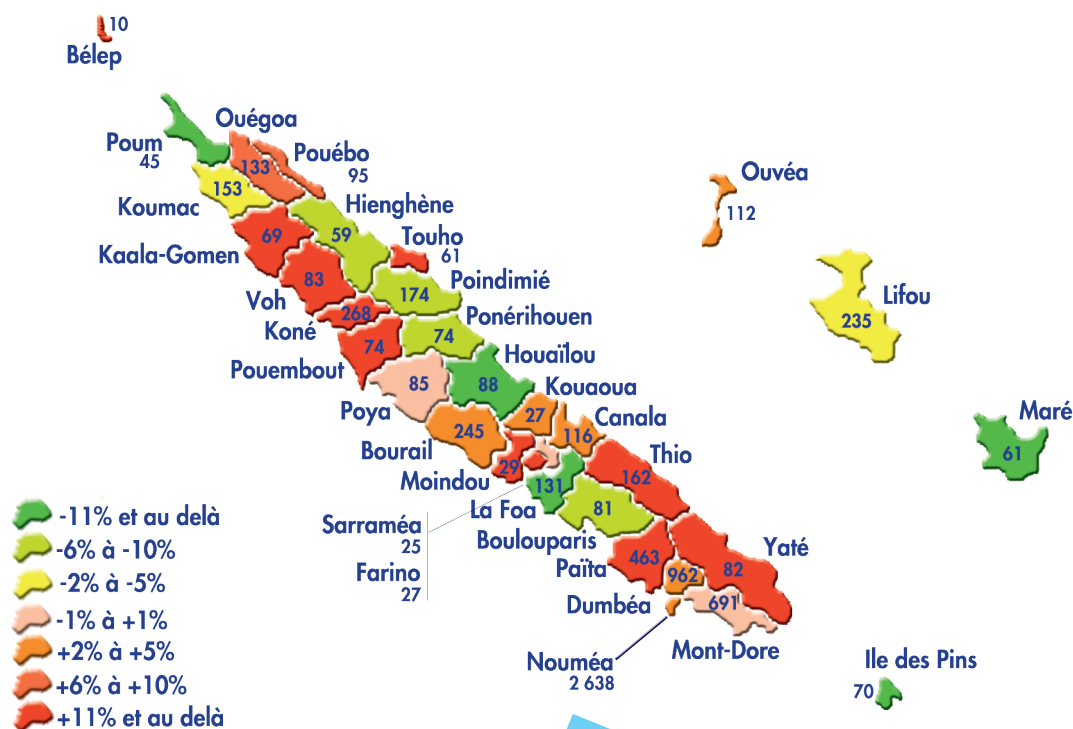
Lorsque l'on parle d'offre, il s'agit des Nouvelles Offres d'Emploi (NOE) qui sont les nouvelles offres déposées par les employeurs auprès des services de placement provinciaux. L'indicateur comptabilise le nombre de postes offerts.

SOMMAIRE

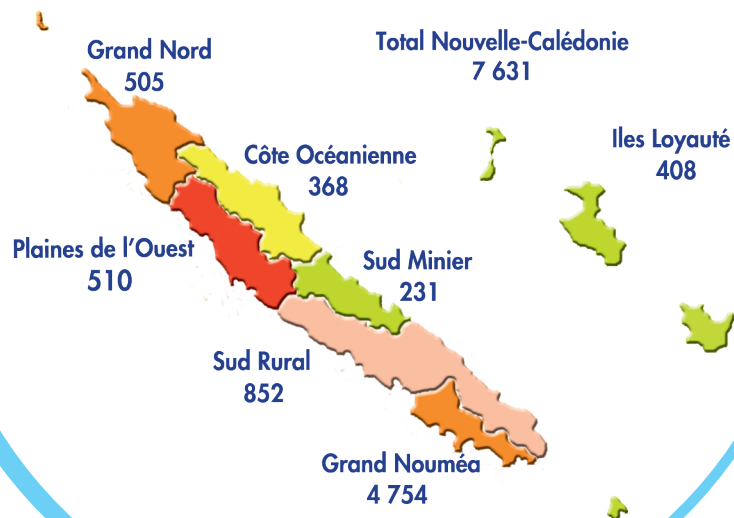
DEMANDE D'EMPLOI DU PREMIER TRIMESTRE 2015	2
La hausse des demandeurs d'emploi se confirme	2
Profil des demandeurs d'emploi	3
La répartition des demandeurs par domaine est stable	4
Top 10 des métiers les plus demandés	4
Évolution 2010-2015	5
OFFRE D'EMPLOI DU PREMIER TRIMESTRE 2015	5
Stabilité de l'offre d'emploi au cours du trimestre	6
Profil des offres d'emploi	7
3 domaines dynamisent l'offre	8
Top 10 des métiers les plus offerts	8
Évolution 2010-2015	9
QUELQUES TENDANCES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL (Source : DTENC)	10
Chômage partiel	10
Travail temporaire	10
Licenciement économique	11
Travail des salariés étrangers	11

LA HAUSSE DES DEMANDEURS D'EMPLOI SE CONFIRME

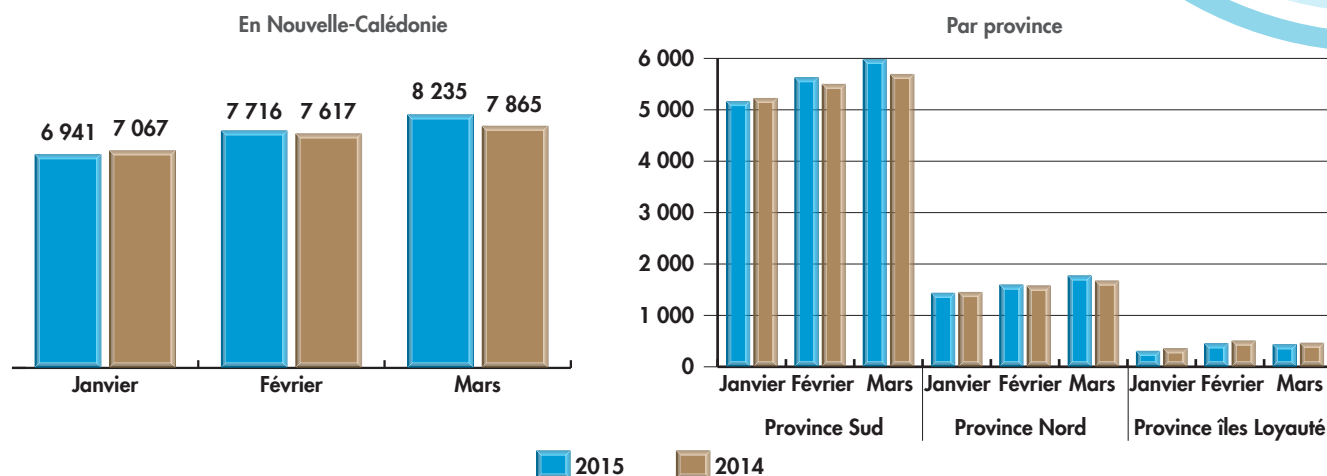
Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) par commune et évolution de leur nombre en % entre le 1^{er} trimestre 2014 et le 1^{er} trimestre 2015



DEFM par Entités Territoriales Homogènes (ETH) et évolution de leur nombre entre le 1^{er} trimestre 2014 et le 1^{er} trimestre 2015



Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) (unité = nombre en moyenne mensuelle)



Au 1^{er} trimestre 2015, une hausse de 2% des demandeurs d'emploi est observée par rapport à la même période en 2014. C'est donc 7 631 individus qui sont à la recherche d'un emploi. La hausse est croissante et continue durant les trois premiers mois en provinces Sud et Nord.

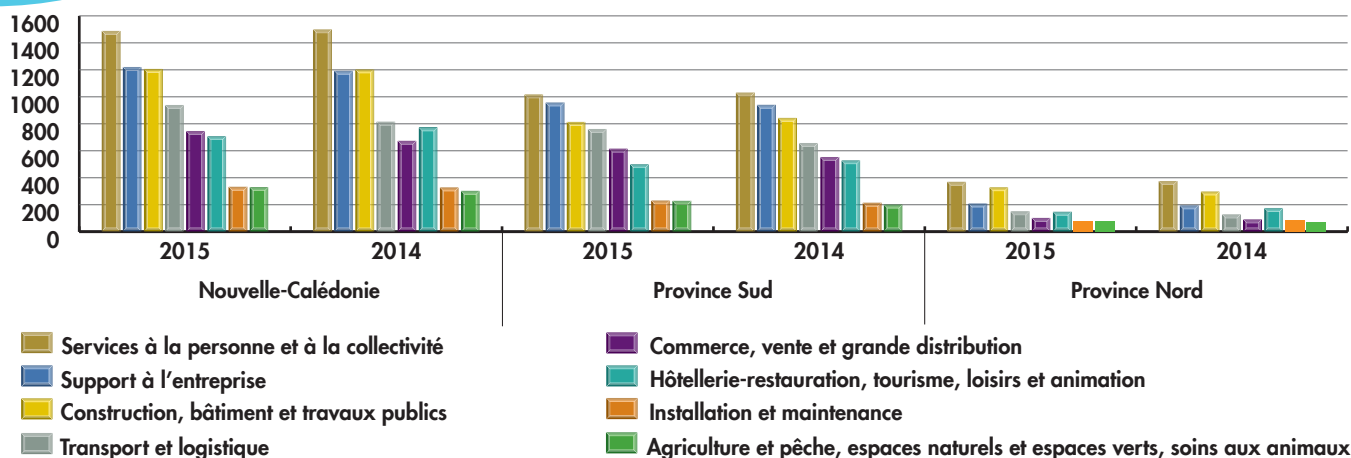
En province Nord, la première entité territoriale touchée par l'augmentation des demandeurs d'emploi est celle des plaines de l'ouest avec une hausse de 15% (soit +66 individus). À l'inverse, le Sud minier et la province des îles Loyauté voient leur nombre de demandeurs d'emploi fléchir de 10%. Globalement, la tendance est similaire au premier trimestre 2014.

PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI

	T1 2014	T1 2015	TENDANCE
GENRE			
Homme	3 402	3 440	↗
Femme	4 114	4 191	↗
TRANCHE D'ÂGE			
Moins de 20 ans	341	359	↗
20-24 ans	1 358	1 375	↗
25-29 ans	1 362	1 428	↗
30-34 ans	1 182	1 170	↘
35-39 ans	1 058	1 009	↘
40 ans et +	2 214	2 289	↗
Non renseigné	1	1	→
NIVEAU DE FORMATION ATTEINT			
Aucun diplôme	2 611	2 642	↗
CAP/BEP	2 417	2 379	↘
BAC	1 775	1 863	↗
BAC+2	373	405	↗
BAC+3 et 4	225	225	→
BAC+5 et plus	115	116	→

LA RÉPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI PAR DOMAINE EST STABLE

Comparaison de la répartition des demandeurs d'emploi par domaine et province entre le 1^{er} trimestre 2015 et le 1^{er} trimestre 2014 (unité : nombre)



Les trois secteurs les plus plébiscités sont identiques à ceux du premier trimestre 2014. Ils rassemblent toujours 51% des demandeurs d'emploi. La répartition des demandeurs d'emploi en province Sud est semblable à celle de la Nouvelle-Calédonie. Cependant, en provinces Nord et des îles Loyauté, les structures évoluent. Le domaine de « la construction, bâtiment et travaux publics » attire beaucoup plus de demandeurs en province Nord et le domaine de « l'hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et animation » entre dans le Top 3 des domaines les plus attractifs en province des îles Loyauté.

Au cours du 1^{er} trimestre 2015, des évolutions de volume sont tout de même notables sur l'ensemble du territoire par rapport au 1^{er} trimestre 2014 : le domaine du transport et de la logistique enregistre une hausse de 15% de demandeurs d'emploi (soit +123 individus) alors que le domaine de l'hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et animation apparaît moins sollicité avec une diminution de 8% (-65 individus).

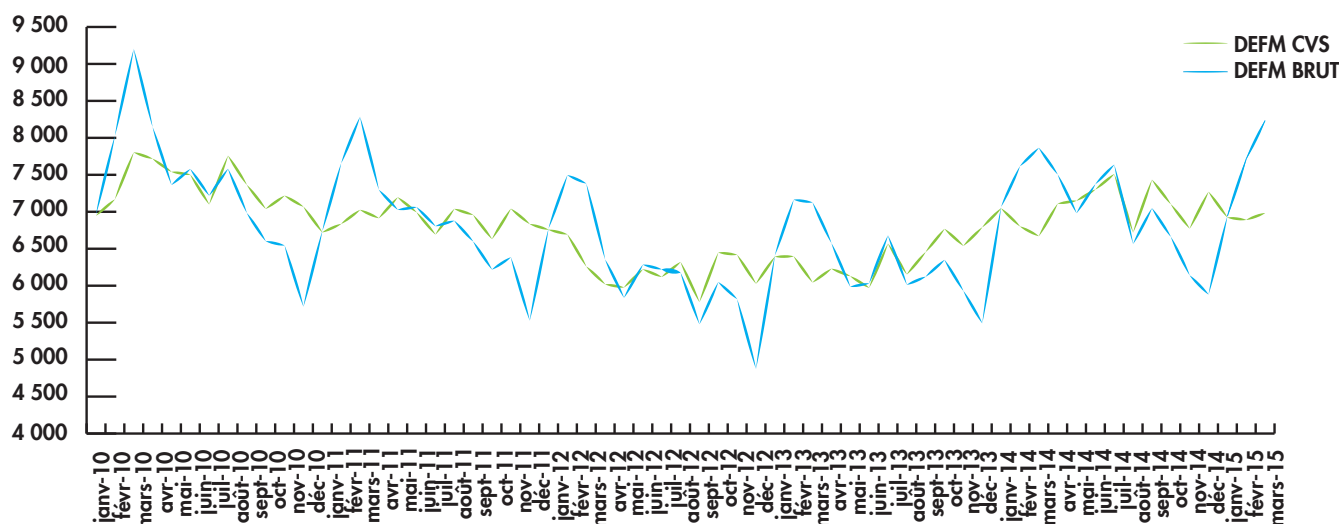
TOP 10 DES MÉTIERS LES PLUS DEMANDÉS

Nouvelle-Calédonie	Niveau requis par le métier *	Province Sud	Niveau requis par le métier	Province Nord	Niveau requis par le métier	Province des îles Loyauté	Niveau requis par le métier
Secrétariat (397 individus)	IV	Secrétariat (292 individus)	IV	Préparation du gros oeuvre et ... (124 individus)	-	Services domestiques (30 individus)	-
Préparation du gros oeuvre et ... (394)	-	Préparation du gros oeuvre et ... (249)	-	Services domestiques (95)	-	Préparation du gros oeuvre et ... (21)	-
Services domestiques (349)	-	Manutention manuelle de charges (235)	-	Secrétariat (91)	IV	Personnel polyvalent en restauration (21)	-
Manutention manuelle de charges (286)	-	Services domestiques (224)	-	Assistance auprès d'enfants (86)	V	Assistance auprès d'enfants (17)	V
Assistance auprès d'enfants (267)	V	Conduite et livraison par tournées sur courte distance (210)	-	Nettoyage de locaux (70)	-	Nettoyage de locaux (14)	-
Nettoyage de locaux (261)	-	Nettoyage de locaux (177)	-	Conduite d'engins de terrassement et de carrière (63)	V	Secrétariat (14)	IV
Conduite et livraison par tournées sur courte distance (241)	-	Assistance auprès d'enfants (164)	V	Maçonnerie (57)	V	Manutention manuelle de charges (13)	-
Accueil et renseignements (198)	IV	Accueil et renseignements (162)	IV	Mise en rayon libre-service (38)	-	Opérations administratives (11)	IV
Mise en rayon libre-service (197)	-	Mise en rayon libre-service (151)	-	Manutention manuelle de charges (38)	-	Maçonnerie (11)	V
Maçonnerie (188)	V	Opérations administratives (143)	IV	Plonge en restauration (37)	-	Enseignement des écoles (11)	II

* Niveau minimum de formation nécessaire pour exercer le métier. Ce niveau est donné par le ROME. Il s'agit d'un niveau indicatif et non obligatoire.

Au cours du 1^{er} trimestre 2015, le Top 10 des métiers les plus demandés rassemble 36% des individus en recherche d'emploi. Il est également à l'image du niveau de qualification des demandeurs. Effectivement, les métiers recherchés nécessitent un niveau de qualification inférieur ou égal au niveau IV (Baccalauréat), soit le niveau de formation le plus représenté parmi les individus en recherche d'emploi. 9 métiers étaient présents dans le TOP 10 du 1^{er} trimestre 2014, traduisant une demande constante sur certaines professions.

ÉVOLUTION 2010-2015



CVS : corrigé des variations saisonnières

BRUT : données recueillies auprès des services de placement et n'ayant subi aucun traitement

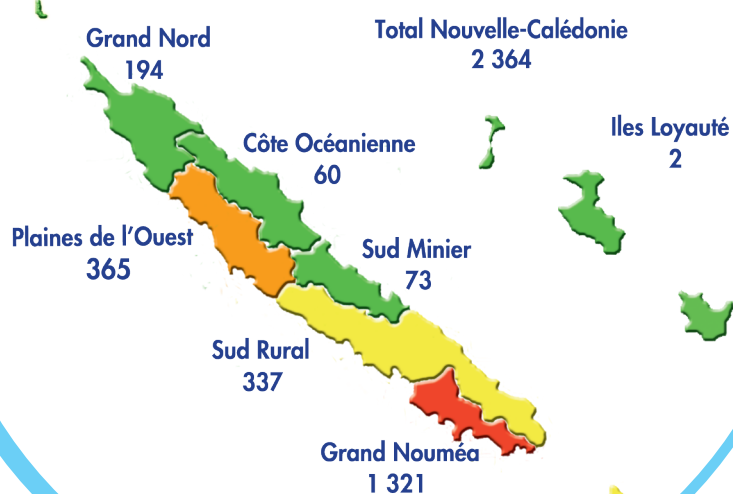
L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois corrigé des variations saisonnières (DEFM CVS) montre une tendance à la baisse des demandeurs d'emploi de mars 2010 à mai 2012. Un changement s'opère en mai 2012 avec une légère remontée puis une stabilisation jusqu'en octobre 2013 comprise entre 6 000 et 6 500 demandeurs d'emploi. A partir d'octobre 2013, le nombre de demandeurs d'emploi augmente à nouveau et passe la limite des 7 500 individus en juillet 2014. Depuis cette date, le nombre de demandeurs d'emploi semble se stabiliser autour des 7 000 individus.

STABILITÉ DE L'OFFRE D'EMPLOI AU COURS DU TRIMESTRE

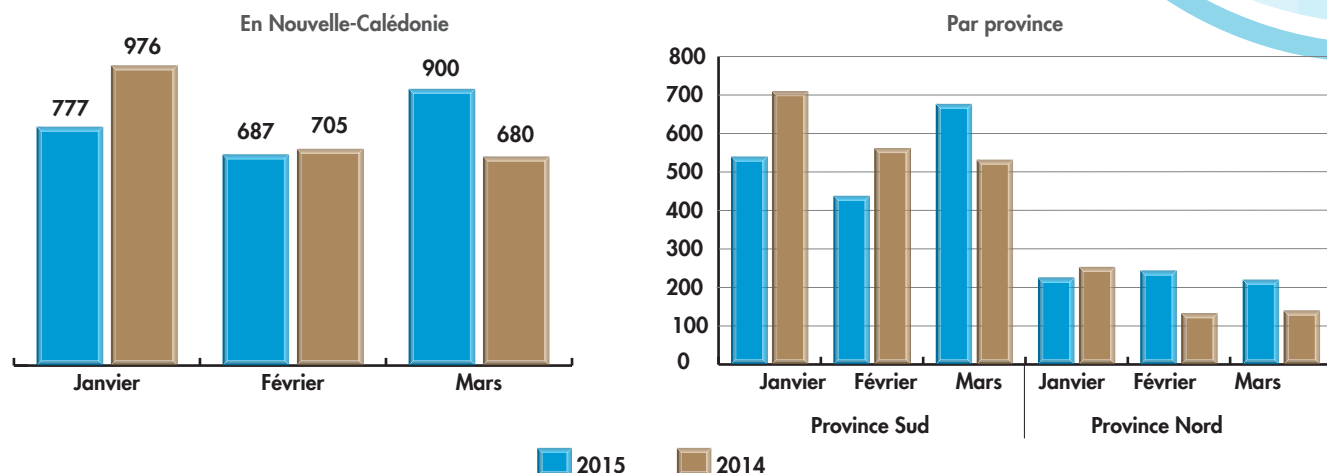
Nouvelles Offres d'Emploi en fin de mois (NOE) par commune et évolution de leur nombre en %
entre le 1^{er} trimestre 2014 et le 1^{er} trimestre 2015



**NOE par Entités Territoriales Homogènes (ETH)
et évolution de leur nombre
entre le 1^{er} trimestre 2014 et le 1^{er} trimestre 2015**



Nouvelles offres d'emploi (unité : nombre de postes en cumul)



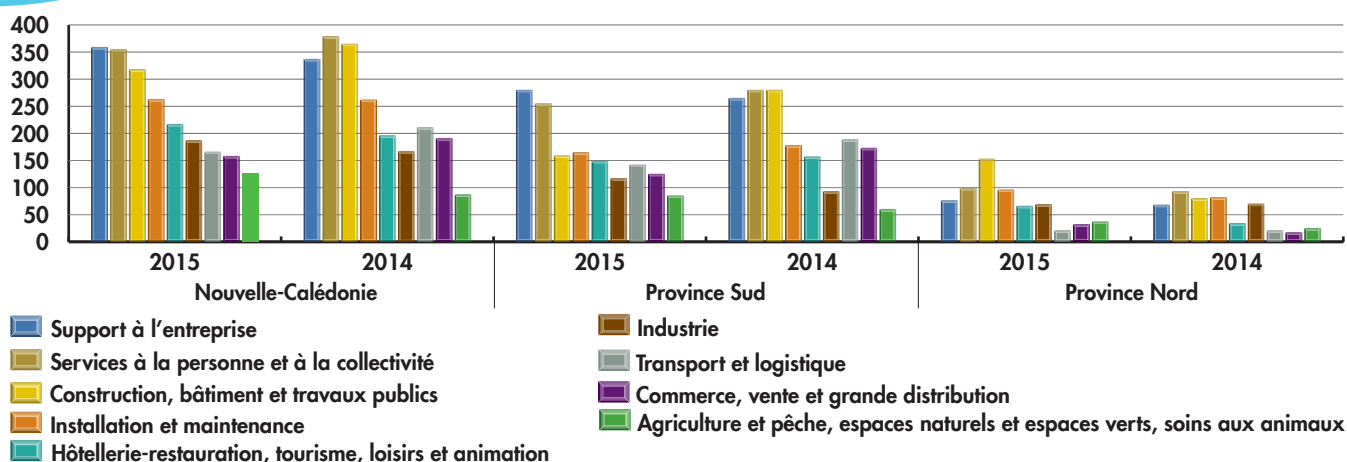
Par rapport à 2014, l'offre d'emploi est stable au cours du 1^{er} trimestre 2015. Aucun changement significatif n'est observé, 2 364 postes sont offerts cette année contre 2 361 en 2014. Cependant, la province Sud continue de voir son nombre d'offres d'emploi diminuer (-149 postes offerts) et ce principalement sur le Grand Nouméa qui enregistre une baisse de 11% des offres. En revanche, en province Nord l'offre augmente de 31% soit +163 postes par rapport au 1^{er} trimestre 2014. Le Grand Nord est la première entité territoriale touchée par cette hausse de l'offre avec +169% soit +122 offres, suivie du sud minier où le nombre de postes offerts augmente de 103% soit +37 postes par rapport au 1^{er} trimestre 2014.

PROFIL DES OFFRES D'EMPLOI

	T1 2014	T1 2015	TENDANCE
TYPE DE CONTRAT			
CDI	704	773	↗
CDD	1 427	1 324	↘
Autres	230	267	↗
DURÉE DE CONTRAT			
Temps complet	2 031	2 042	↗
Temps partiel	330	322	↘
QUALIFICATION DES OFFRES			
Aucun diplôme	1 741	1 463	↘
CAP/BEP	201	265	↗
BAC	156	174	↗
BAC+2	144	286	↗
BAC+3 et 4	37	71	↗
BAC+5 et plus	82	105	↗

3 DOMAINES DYNAMISENT L'OFFRE

Comparaison de la répartition des offres d'emplois par domaine et province entre le 1^{er} trimestre 2015 et le 1^{er} trimestre 2014
(unité : nombre)



Les trois domaines les plus pourvoyeurs d'emploi sont identiques à 2014 et rassemblent 44% de l'ensemble des offres d'emploi. Ce sont également les trois domaines les plus plébiscités par les demandeurs d'emploi.

« Les supports à l'entreprise » tirent les offres vers le haut en province Sud, alors que ce sont « les services à la personne et à la collectivité » et « la construction, le bâtiment et les travaux publics » qui jouent ce rôle respectivement en province Nord et en province des îles Loyauté.

Au global bien que l'offre soit stable entre 2014 et 2015, la répartition par domaine diffère. Ainsi, le domaine de « la construction, le bâtiment et les travaux publics » en baisse de 13% au niveau globale, est en hausse de 90% en province Nord et en baisse importante en province Sud (-43%). De même, le domaine de « l'hôtellerie » en hausse de 11% au niveau globale, est en baisse en province Sud (-5%) et en hausse importante en province Nord (+91%).

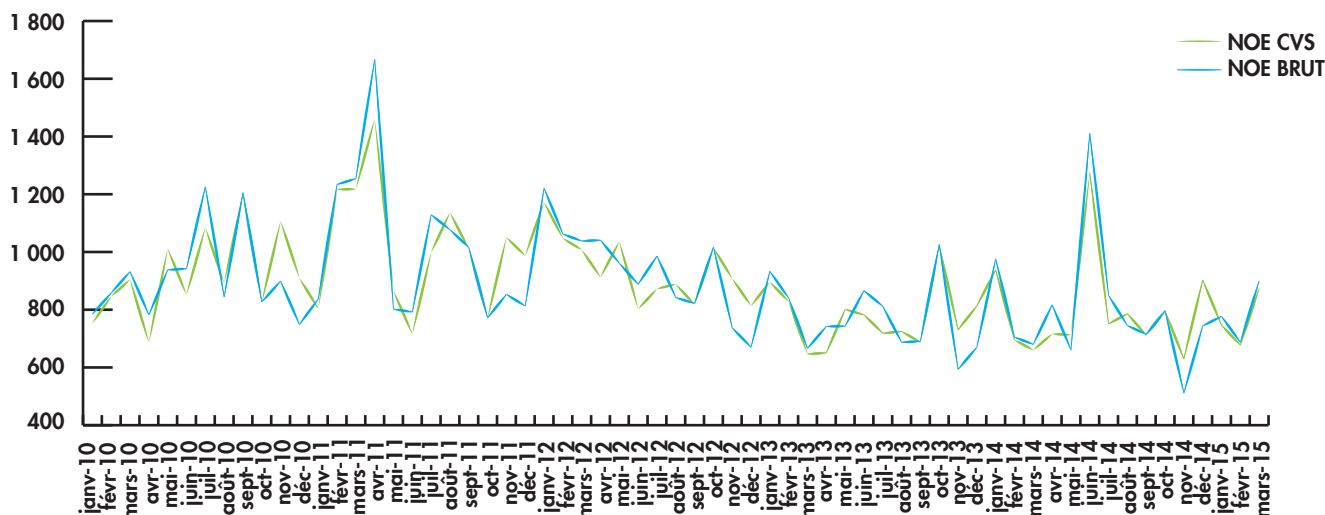
Les provinces Sud et Nord suivent la hausse au niveau de la Nouvelle-Calédonie pour les domaines de « l'agriculture » et « des supports à l'entreprise », et à la baisse globale pour le domaine de « la banque ».

TOP 10 DES MÉTIERS LES PLUS OFFERTS

Nouvelle-Calédonie	Niveau requis par le métier	Province Sud	Niveau requis par le métier	Province Nord	Niveau requis par le métier	Province des îles Loyauté	Niveau requis par le métier
Secrétariat (78 postes)	IV	Sécurité et surveillance privées (68 postes)	V	Maintenance d'engins de chantier, ... (34 postes)	V	Comptabilité (1 poste)	IV
Sécurité et surveillance privées (71)	V	Secrétariat (50)	IV	Préparation du gros oeuvre et ... (30)	-	Conduite d'enquêtes (1)	-
Maintenance d'engins de chantier, ... (71)	V	Entretien des espaces verts (44)	V	Secrétariat (28)	IV	-	-
Préparation du gros oeuvre et ... (61)	-	Comptabilité (41)	IV	Maintenance mécanique industrielle (26)	IV	-	-
Entretien des espaces verts (53)	V	Maintenance d'engins de chantier, ... (37)	V	Conduite d'engins de terrassement et ... (25)	V	-	-
Comptabilité (47)	IV	Manutention manuelle de charges (33)	-	Aquaculture (21)	V	-	-
Personnel de cuisine (40)	V	Personnel de cuisine (33)	V	Nettoyage de locaux (21)	-	-	-
Nettoyage de locaux (36)	-	Assistance auprès d'adultes (32)	V	Construction en béton (19)	V	-	-
Manutention manuelle de charges (36)	-	Préparation du gros oeuvre et ... (30)	-	Animation de loisirs auprès d'enfants ... (17)	V	-	-
Soudage manuel (33)	V	Coordination de services médicaux ou paramédicaux (30)	II	Soudage manuel (16)	V	-	-

Les 10 métiers les plus offerts en Nouvelle-Calédonie représentent 22% de l'ensemble des offres d'emploi. Ces métiers nécessitent un niveau de formation inférieur ou égal au niveau IV soit baccalauréat, sauf en province Sud où 30 coordinateurs de services médicaux et paramédicaux sont recherchés (niveau II soit Bac+3/4). 4 métiers présents dans ce Top 10 sont également présents dans le Top 10 des métiers les plus demandés. Il s'agit du secrétariat, de la préparation du gros œuvre et des travaux publics, de la manutention manuelle de charges et du nettoyage de locaux. Ces besoins en métier ont été présents durant toute l'année 2014.

ÉVOLUTION 2010-2015



CVS : corrigé des variations saisonnières
BRUT : données recueillies auprès des services de placement et n'ayant subi aucun traitement

Au cours des 12 derniers mois le niveau de l'offre a progressé de 4%. Néanmoins, si l'on se concentre sur le 1^{er} trimestre de chaque année, l'offre d'emploi enregistrée ne cesse de s'affaiblir depuis 2011. La tendance globale se situe donc à la baisse, malgré une légère hausse ces 12 derniers mois. L'observation de l'année 2015 permettra donc d'établir si cette hausse de l'offre se confirme et s'installe sur une période plus longue.

CHÔMAGE PARTIEL AU 1^{ER} TRIMESTRE 2015

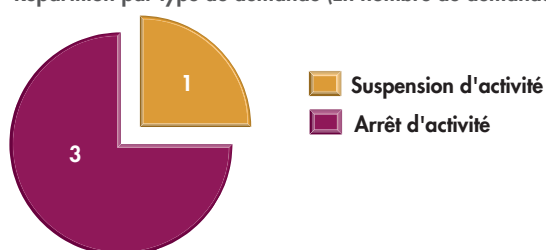
Qu'est-ce que le chômage partiel ?

L'article Lp 442-1 du code du travail définit très précisément le chômage partiel, comme étant la situation dans laquelle se trouvent les salariés « qui, tout en restant liés à leur employeur par un contrat de travail, subissent une perte de revenu imputable soit à la fermeture temporaire de l'établissement qui les emploie, soit à la réduction de l'horaire de travail habituellement pratiqué dans l'établissement en deçà de la durée habituelle de travail. »

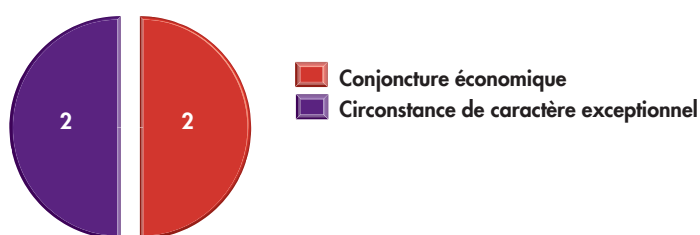
Au 1^{er} trimestre 2015, la section emploi du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a traité cinq demandes de chômage partiel dont quatre accordées et une classée sans suite. Trois demandes de chômage partiel résultent d'un arrêt d'activité et une provient d'une suspension d'activité.

Ces demandes de chômage partiel touchent le domaine des services aux entreprises et du BTP et concernent 29 salariés. Les principales causes avancées sont liées à la conjoncture économique défavorable et à des circonstances de caractère exceptionnel.

Répartition par type de demande (En nombre de demande)



Causes de chômage partiel (En nombre de demande)



TRAVAIL TEMPORAIRE AU 1^{ER} TRIMESTRE 2015

Qu'est-ce que le travail temporaire ?

Il ne peut être fait appel aux salariés temporaires que pour l'exécution de tâches temporaires dénommées « missions » et seulement dans les cas suivants (art. Lp. 124-5).

Cas de recours autorisés :

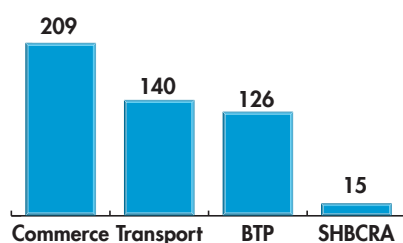
- Remplacement d'un salarié :
 - en cas d'absence temporaire ou de suspension de son contrat de travail sauf si l'absence ou la suspension est supérieure à 6 mois ;
 - dans l'attente de la prise de fonction d'un nouveau salarié après le départ définitif d'un autre salarié ;
- Travaux urgents ;
- Surcroît exceptionnel et temporaire d'activité.

En moyenne, 490 entreprises ont fait appel aux agences de travail temporaire au 1^{er} trimestre 2015. Globalement, le besoin de salariés temporaires semble plus important au mois de mars mais un effet saisonnier est marqué durant le mois de janvier, qui enregistre le plus de contrats passés.

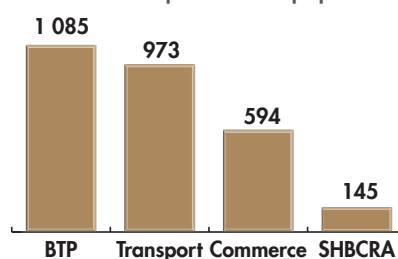
Le secteur le plus utilisateur, en nombre moyen d'entreprises utilisatrices, est celui du commerce. Néanmoins, le volume d'activité du travail temporaire, en équivalent temps plein, est plus important dans le secteur du BTP, suivi de près par le secteur du transport.

Si l'on rapporte le nombre d'équivalents temps pleins au nombre d'entreprises consommatrices, le secteur SHBCRA, (santé, hôtels, bar, cafés, restaurants, agriculture) est le premier consommateur de travail temporaire, suivi du BTP, du transport et du commerce.

Moyenne du nombre d'entreprises utilisatrices



Nombre d'équivalents temps plein



LICENCIEMENT ÉCONOMIQUE AU 1^{ER} TRIMESTRE 2015

Qu'est-ce que le licenciement économique ?

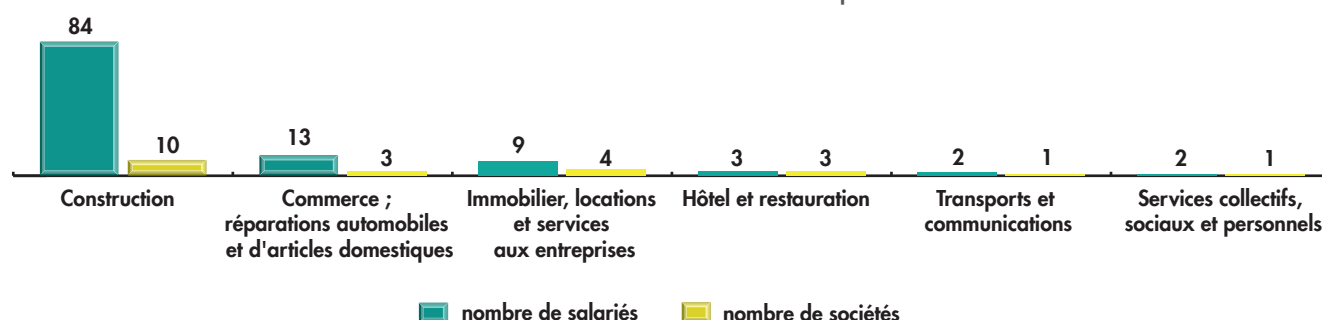
Le licenciement pour motif économique est sans relation avec la personne du salarié et doit être justifié par les difficultés économiques, la réorganisation, ou la cessation des activités de l'entreprise.

Le motif doit être réel et sérieux. La procédure mise en œuvre par l'employeur est différente selon qu'il s'agit du licenciement d'un ou de plusieurs salariés dans une même période de 30 jours (Art.Lp.122-13 et Lp.122-14 du code du travail).

Au cours du 1^{er} trimestre 2015, 22 entreprises ont procédé à des licenciements économiques, touchant 112 salariés dans 6 secteurs d'activités.

Le secteur le plus impacté est celui de la construction. Il concerne 75% des salariés licenciés. Dans ce secteur, 10 sociétés ont procédé à des licenciements touchant 84 salariés.

Nombre de salariés et nombre de sociétés concernées par le licenciement



TRAVAIL DES SALARIÉS ÉTRANGERS AU 1^{ER} TRIMESTRE 2015

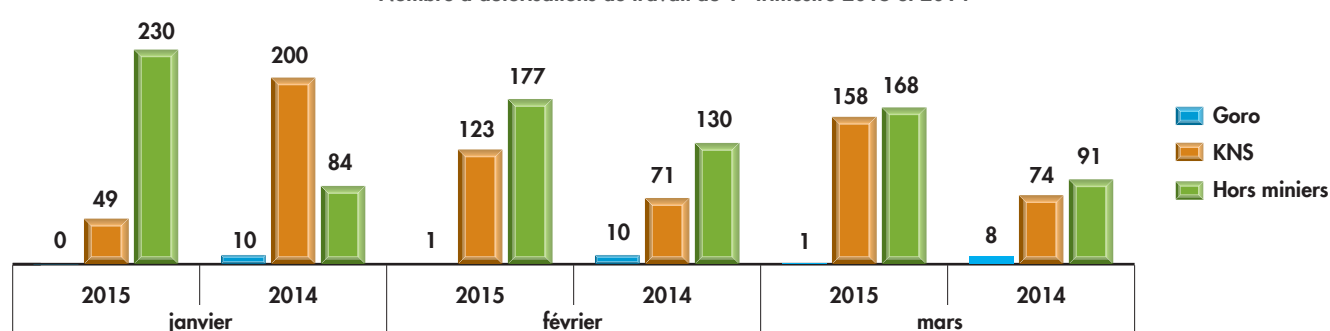
Qui sont les salariés étrangers ?

Tout ressortissant ne possédant pas la nationalité française, y compris les ressortissants de l'Union Européenne.

Au cours du 1^{er} trimestre 2015, 907 autorisations de travail ont été délivrées, soit une augmentation de 34% par rapport au 1^{er} trimestre 2014.

L'accroissement de la demande est principalement porté par les projets hors secteurs miniers. Les demandes émanant de GORO et KNS ont diminué, avec respectivement -93% et -4%.

Nombre d'autorisations de travail au 1^{er} trimestre 2015 et 2014



DÉFINITIONS

Entités Territoriales Homogènes (ETH)

Les ETH :

- correspondent à des bassins d'emploi
- sont des regroupement de communes qui ont des affinités et sont complémentaires (économiques, démographiques et socio-économiques)
- correspondent à un niveau plus « fin » que le niveau provincial ou la dichotomie est/ouest.

(Source : SAEDE « Schéma d'aménagement et de développement économique »)

Détails des zones

Grand Nouméa = Dumbéa + Mont-Dore + Païta + Nouméa

Sud Rural (province Sud hors Grand Nouméa) = Bourail + La Foa + Moindou + Farino + Sarraméa + Boulouparis + Thio + Yaté + Ile des Pins

Plaines de l'Ouest = Voh + Koné + Pouembout + Poya

Grand Nord = Kaala-Gomen + Koumac + Bélep + Poum + Ouégoa + Pouébo

Sud Minier = Houaïlou + Canala + Kouaoua

Côte océanienne = Hienghène + Touho + Poindimié + Ponérihouen

Correction des variations saisonnières / CVS

(Source INSEE)

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Institut pour le Développement des Compétences en Nouvelle-Calédonie

1, rue de la Somme - Centre Ville - BP 497 - 98845 Nouméa Cedex

Tél : 28 10 82 - Fax : 27 20 79 - www.idcnc.nc

Espace Observatoire

Tél. : 28 42 98 - observatoire@idcnc.nc

Directeur de publication : Gabriel MUAVAKA

Rédacteur en chef : Line HADJIFRAN

Rédacteur : Gwenaëlle DEVEAUX

Mise en page : Service Communication

